

«De nombreuses personnes bien formées arrêtent»

Thomas Meierhofer, directeur de la SPTA, dans une interview

Il occupe le poste de directeur depuis 2009. Auparavant, il était chargé de plusieurs autres tâches au sein de l'association. Thomas Meierhofer nous parle du téléphone qui sonne, du forum et des défis à venir.

TEXTE: MARCO KELLER. PHOTO: ZVG



Thomas Meierhofer, l'été est-il aussi une période calme à la SPTA?

C'est un peu plus calme que d'habitude, mais c'est plutôt dû aux vacances qu'à l'été. Pendant cette période, de nombreux moniteurs et entraîneurs de tennis sont en camp.

Quels sont les mois durant lesquels le téléphone sonne le plus au secrétariat à Engelberg?

De manière générale, le nombre d'appels a beaucoup diminué. Les communications se font maintenant via d'autres canaux comme les SMS et surtout les e-mails, ainsi que le formulaire de contact de notre page d'accueil. Au début de la saison et déjà avant le forum annuel de mars, c'est toujours assez chargé. Concernant notre offre de prestations, il n'y a pas de grosse différence selon la saison. Bien sûr, cela s'intensifie après l'envoi d'un journal ou d'une newsletter.

Vous êtes directeur de la SPTA depuis 2009 et remplissez déjà auparavant

différentes fonctions au sein de l'association, depuis que vous avez suivi la formation de moniteur de tennis en 1983. Vous n'avez jamais voulu arrêter?

Non, le travail est varié, agréable, et nos membres sont très reconnaissants. Lorsque j'ai repris le poste de directeur quelques années après mon retrait du comité, pendant une période critique pour la SPTA, nous avons tout misé sur un comité jeune et motivé. Depuis lors, nous réfléchissons en permanence à ce que nous pourrions offrir de plus à nos membres, et à ce que nous pourrions améliorer.

Comment le profil des exigences du directeur a-t-il évolué depuis 2009?

En fait, il n'a pas beaucoup changé. Les thèmes sont différents de ceux de l'ancienne organisation de formation et de perfectionnement, mais les défis organisationnels et administratifs sont semblables. Le fait que j'ai déjà dirigé un centre auparavant et que j'apporte des qualités de généraliste acquises avec différentes autres tâches de conduite et activités de conseil constitue certainement un avantage.

Le forum est l'un des temps forts de l'année. Quelle charge de travail cela représente-t-il?

Parmi nos prestations, c'est un événement très important pour nous. Rien que pour moi, c'est environ 150 heures de travail. Si on ajoute tous les domaines de la planification, c'est effectivement beaucoup de temps. Comme nous voulons développer l'événement, il peut y avoir encore plus de travail.

A quel point votre formation juridique a-t-elle été importante pendant toutes



Bureau Swiss Professional Tennis Association

c.p. 324, CH-6391 Engelberg
Tél. 041 639 53 47, Fax 041 639 53 44
E-Mail: meierhofer@spta.ch

ces années?

Elle a toujours été très importante, dans tous les domaines. Pour moi, le fait que des problèmes d'ordre juridique ressortent toujours dans tous les domaines a été l'une des raisons qui m'ont poussé à faire des études de droit.

La SPTA travaille maintenant en étroite collaboration avec un cabinet d'avocats lucernois. Comment cela se fait-il?

J'avais besoin d'une plus large base pour l'assistance juridique de nos membres, une tâche que je remplissais seul auparavant. Les demandes les plus diverses d'entraîneurs de tennis arrivent, et cela irrégulièrement. Nous pouvons ainsi offrir à nos membres un service différencié, jusque devant le tribunal si besoin est. Pour l'avant-dernière année évaluée, il y a eu quelque 40 demandes, contre peut-être seulement 5 à 7 par année au début. En outre, je ne vais pas rester directeur éternellement. La collaboration avec ce cabinet où travaillent deux avocats passionnés de tennis est donc une très bonne chose.

Selon vous, quels seront les défis auxquels la SPTA sera confrontée ces prochaines années?

Outre l'objectif de fournir la meilleure formation possible, tous les partenaires impliqués, c'est-à-dire Swiss Tennis, la SPTA ainsi que les clubs et les centres, doivent contribuer à ce que les moniteurs et entraîneurs de tennis puissent vivre de leur profession même dans le contexte économique difficile d'aujourd'hui. Dans les conditions actuelles, de nombreuses personnes bien formées arrêtent simplement, notamment à cause du manque de protection générale du métier. ●